

## Vers une laïcité raisonnée, partagée et heureuse

*Un atelier du Centre Théologique a rassemblé une quinzaine de personnes durant huit rencontres ; elles ont réfléchi à partir de leurs expériences concernant la laïcité et ont produit en commun ce message qu’elles souhaitent partager avec vous.*

Alors qu’en France la loi de séparation des Églises et de l’État a 120 ans, la question de la laïcité demeure bien présente dans le débat. Certes, la loi ne comprend pas le terme laïcité, il est apparu dans les années 1880 à propos de l’école laïque. La laïcité est le principe retenu pour organiser la vie publique dans notre société marquée par le pluralisme des convictions.

### ***Un héritage positif***

Notre réflexion n’est pas centrée sur les aspects historiques et juridiques. Nous avons préféré mettre en avant les enjeux sociétaux, en soulignant la manière dont la laïcité peut contribuer à une vie commune pacifiée en contexte pluraliste. Elle garantit la **liberté de conscience et l’égalité** entre les citoyennes et les citoyens, quelle que soit leur conviction, religieuse ou non ; toutefois la vigilance est toujours de mise. Au nom de la laïcité, certains peuvent jeter le discrédit sur toute expression religieuse puisque, selon eux, elle aliénerait l’individu et mettrait en difficulté la cohésion sociale ; un tel laïcisme s’exprime encore aujourd’hui. D’autres, au nom de la liberté religieuse, risquent de s’opposer à la loi commune au point de renier les valeurs retenues dans le cadre d’une vie démocratique. Nous préférons mettre en lumière les références positives que promeut la laïcité, nous posons aussi des questions et nous suggérons des ouvertures en vue d’une amélioration de la vie commune. La trilogie républicaine (*liberté, égalité, fraternité*) fournit une base solide pour nous accorder sur la manière de vivre ensemble.

La laïcité comprend la neutralité de la puissance publique en matière religieuse, ceci afin d’éviter les collusions entre le politique et le religieux, de manière à ne pas induire des discriminations ou à peser sur les choix de vie des personnes. Mais en étendant le champ de la neutralité à l’ensemble de la vie culturelle et sociale, il y a le risque de conduire à un appauvrissement prenant la forme d’une indifférence selon laquelle les convictions profondes importent peu, au point que les critères de jugement deviennent flous.

### ***Un chemin d’humanisation***

La laïcité n’a pas seulement une dimension restrictive, de manière à éviter une emprise religieuse, elle intègre un **humanisme positif**. Sur la base de l’égalité de toutes et de tous devant la loi, chaque personne est appelée au respect à l’égard des autres, ce qui n’interdit pas la critique envers certaines idées et coutumes. Une neutralité trop codifiée laisse de côté l’enjeu humain des rencontres et des échanges entre des personnes aux références variées. Il est souhaitable que le débat, parfois vigoureux, porte sur la quête de sens, sur ce qui vaut vraiment pour mener ensemble une vie bonne. Un tel débat permet aux personnes, relevant d’une adhésion religieuse ou non, de partager ce qu’elles portent de meilleur et de se soumettre au questionnement des autres, d’un tel échange peut naître une intelligence collective qui favorise la cohésion sociale. Il nous faut donc apprendre à vivre ensemble avec nos différences, en mettant aussi l’accent sur ce qui nous rassemble.

Nous nous sommes accordés sur une référence centrale : la **dignité humaine**. On peut retrouver le message publié par notre groupe l’an passé : *Promouvoir les droits humains*. La laïcité soutient le principe d’égalité, au nom de la valeur intrinsèque de chaque personne, ce qui implique la justice sociale. Ce faisant, il importe donc de récuser tout déni de la dignité humaine, que ce soit en raison du statut social des gens ou de leur appartenance religieuse.

Les valeurs de référence ne peuvent bonifier la vie commune que si elles sont cultivées. Il faut donc veiller à la qualité des relations, avec une éducation à l'empathie qui prend en compte les souffrances et les espoirs d'autrui, sous le mode de l'écoute et du respect à l'égard de notre semblable. La condition humaine est marquée par la fragilité, or nous pouvons être tentés de nous imposer par la force en raison de la faiblesse d'autrui : l'histoire porte la trace de violences commises au nom d'idéologies, y compris religieuses, et le risque demeure aujourd'hui encore. Il vaut mieux envisager une vie commune consistant à **prendre soin** les uns des autres, au travers même de nos différences, en misant sur nos ressemblances.

Dès l'enfance, **l'éducation** doit ouvrir à la connaissance des religions, non seulement de manière historique, mais aussi dans leur manifestation actuelle. Une telle ouverture permet d'éviter les peurs mal fondées, au point que toute religion risque d'apparaître comme dangereuse, et elle met en lumière les différentes contributions à la vie commune. Une telle connaissance n'en reste pas à des notions abstraites, elle s'intéresse aussi à la manière dont la référence religieuse contribue à construire la vie des personnes aujourd'hui. Un **échange** à propos des engagements concrets éviterait des peurs conduisant parfois à des rejets mutuels. Cela se vérifie notamment dans le dialogue interreligieux, mais aussi en des rencontres ouvertes aux différentes convictions ; il d'agit d'une **communication** qui promeut la recherche de vérité, au-delà des craintes et des préjugés.

### ***Une référence majeure : la fraternité***

La laïcité ouvre un espace de **liberté** et de reconnaissance mutuelle, mais elle ne définit pas les manières de bien vivre ensemble. Il est bon de dépasser une laïcité qui néglige le désir de rencontre et les pratiques de **solidarité** au point de laisser de côté la fraternité ; certains discours risquent de privilégier la laïcité au détriment de la fraternité. Celle-ci ne peut s'imposer par la loi : elle sollicite la conscience et l'engagement de chaque personne et renvoie à des références positives en vue de faire du commun.

Si parfois les religions font appel au sacré comme une manière de contrôler les consciences et d'imposer des pratiques, la laïcité permet d'éviter les emprises religieuses, mais elle risque de laisser libre cours à des **idoles séculières** : l'argent, la technique, la désinformation, le refus de l'autre, etc. Nous risquons d'être démunis à l'égard de certains pouvoirs, liés notamment à des puissances financières, cherchant à s'imposer sur les moyens d'information et sur les décideurs. La vigilance est de mise, de la part de la société civile, mais aussi des responsables politiques.

Les religions n'ont pas le monopole de la **spiritualité**, même si elles peuvent présenter des figures remarquables. Une vie commune relativement pacifiée comporte des échanges sur nos manières de considérer la vie bonne et de la réaliser. Nous mettons en premier le respect de la dignité humaine, sans aucune discrimination, ce qui conduit à lutter contre la misère et les inégalités insupportables. La **fraternité** est inscrite sur nos monuments publics, elle comprend la justice sociale et la mise en œuvre de solidarités concrètes, elle fait appel à des valeurs positives telles que le don et la gratuité. Elle n'en reste pas aux bons sentiments, elle mobilise l'engagement de chacune et de chacun avec ses compétences à la fois pratiques et relationnelles.

Les personnes qui se réfèrent à l'Évangile sont sollicitées pour vivre l'accueil de l'autre, le dialogue dans le respect mutuel, la recherche d'une fraternité universelle. En 2005, le pape avait écrit aux évêques de France que « *la laïcité, loin d'être un lieu d'affrontement, est véritablement un espace pour un dialogue constructif.* »